

Affaires indiennes.

TABLEAU B (3).—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

SERVICE.	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Crédit en vertu de 55 Vic., c. 2	2,000 00		
Dépenses—			
Appointements.....		300 00	
Secours aux indigents, et grain de semence.....		982 82	
Soins médicaux et médicaments.....		211 82	
Divers.....		205 36	
	2,000 00	1,700 00	300 00

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1893.

D. C. SCOTT,

Comptable.

TABLEAU B (4).—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent de la dépense.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Sauvages de la Colombie-Britannique, en vertu de 55 Vic., c. 2.....	\$81,160 00			
Sauvages de la Colombie-Britannique, en vertu de 56 Vic., c. 2.....	9,500 00			
Arpentage des rés. des sauv. en vertu de 55 Vic., c. 2	90,660 00	88,948 42	1,711 58	
Commission do do 55 Vic., c. 2	9,672 00	9,646 37	25 63	
	8,000 00	8,243 46	243 46
	108,332 00	106,838 25	1,737 21	243 46

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1893.

D. C. SCOTT,

Comptable.